



“Il y a en moyenne beaucoup plus de directeurs dans une administration que dans un orchestre de jazz.”⁽¹⁾

(1) Pierre Desproges, in Dictionnaire superflu à l'usage de l'élite et des biens nantis

Si le rapport de synthèse détaille avec efficacité le paysage RGPPésque et le bilan que chacun d'entre nous peut en tirer, l'analyse politique qui en ressort nous semble néanmoins bien tiède.

Nous voici au pays de la RGPP comme on aborde la planète des Bisounours.

Nulle part on ne s'interroge sur les vrais mobiles de cette RGPP. Elle est certes désignée, et quelque peu réduite, par là même, au dogme très martelé du non-remplacement d'un départ en retraite sur deux. Il est également indiqué que cette consigne autoritaire a été appliquée avec un zèle d'élève docile : les suppressions de postes ont dépassé les prévisions/préconisations officielles.

A la CFDT-Culture, notre analyse n'est pas tout à fait la même. L'objectif soigneusement camouflé de la RGPP n'était pas si difficile à débusquer. Il suffit d'examiner l'expérience canadienne posée comme modèle à l'exercice français. Ici comme là-bas il s'est agi de casser totalement le service public et les administrations des ministères.

Désorganiser méthodiquement les services pour anéantir à plus ou moins long terme la Fonction publique, dans sa configuration, ses valeurs et ses statuts. Tout cela sous le couvert bien pratique et tellement mensonger de la réduction des dépenses publiques, leurre agité tel un chiffon rouge.

Au commencement était la question des effectifs, la fonction publique n'était que chaos, les ténèbres du "trop de fonctionnaires" planait à la surface de l'abîme des finances et l'Esprit de la RGPP planait au-dessus.... RGPP dit "il faut moins de fonctionnaires" et il y eut moins de fonctionnaires.

C'est ce dogme RGPPien qui a guidé durant cinq longues années la casse du service public français, et dans ce dogme, la question des effectifs était primordiale... voire unique.

Il fallait donc supprimer un maximum d'emplois partout, au lance-flammes, et à l'aveugle. Ainsi on brise le fonctionnement d'un collectif de travail, dans la perspective de réduire à néant, pour ce qui nous concerne, le service public culturel. Le reste, c'est du *packaging*. On emballe le tout à l'enseigne de la "rationalisation", de la performance, et d'une meilleure efficacité du service public. De la com, de la com, de la com... Et une belle image pour que tout le monde tombe dans le

panneau : des feux tricolores qui passent tous au vert. Un vrai spot de pub, ils ont juste raté la pub type année cinquante.... Où à l'instar d'une ménagère heureuse de faire cuire ses nouilles en vingt minutes on aurait vu un ex-fonctionnaire heureux de devenir un "privé"...

L'anicroche qui a gâché ce beau tableau idyllique de la naissance d'un nouveau monde -idéal bien sûr- cela a été l'opposition des personnels et des syndicats qui a été si forte et si mobilisatrice. Chaque agent de ce Ministère croyait, croit lui encore au service public culturel. Cette réforme nous a permis de mesurer à quel point les hommes et les femmes de ce ministère s'impliquent dans leur travail quotidien et bien au-delà, comme un sacerdoce.

Les suppressions d'emploi au-delà des objectifs affichés : quelques pistes, quelques explications

- soit les objectifs affichés de suppression étaient volontairement en dessous des objectifs réels : artifice tactique pour ne pas trop effrayer les opposants.
- soit c'est la connaissance fine des effectifs du MCC qui a posé problème (du flou sur le périmètre, mauvais calcul de la force de travail réellement à disposition).

Au fond, nous ne pensons pas que les responsables de l'époque aient fait preuve d'un zèle particulièrement grand, qu'ils aient joué aux bons élèves pour passer à la moulinette les effectifs du ministère.

Pendant presque cinq ans, nous, syndicalistes, en tant qu'OS mais aussi et surtout en tant qu'agents nous-mêmes, avec l'ensemble des agents nous avons vécu la RGPP, au quotidien. Et nous ne citerons pas les longues réunions avec le Cabinet de Madame Albanel où en séance, nous découvrions des tableaux d'effectifs du ministère totalement faux, ou impossibles à comparer avec des données précédentes.

A l'époque, en tant qu'organisations syndicales, nous avons considéré cela comme une méthode pour nous enfumer. Et il est vrai qu'intrinsèquement la RGPP est de l'ordre des tours de bonneteau.

Aujourd'hui, nous accordons crédit à ce nouveau rapport quand il constate la mauvaise connaissance des effectifs en 2007, qui a plombé tout l'exercice RGPP au MCC. Nous ne voulons pas atténuer les responsabilités des uns et des autres dans cette affaire. Mais nous l'avions pressenti dès le début : les fonctionnaires aux commandes de cette mise en oeuvre n'étaient ni meilleurs ni plus mauvais que leurs prédécesseurs, ni plus ni moins dépourvus du sens du service public que ceux en place avant eux. Ces fonctionnaires devaient obtempérer, ou partir. Certains sont effectivement partis quand on leur a montré la direction de la sortie. D'autres ont considéré qu'ils devaient rester pour essayer de limiter les dégâts malgré tout. Autant de choix personnels, à quelque niveau hiérarchique qu'on se place.

Mais surtout dans cette affaire, que l'on ne se trompe pas sur le vrai lieu de responsabilité. Une administration est censée servir la politique du gouvernement en place. ET la RGPP via les CMPP était LA politique d'UN gouvernement, une politique obsessionnelle, une obsession avec tout ce qu'il y a de malsain.

Les baisses d'effectifs sont catastrophiques. Le mal est fait, il serait illusoire de vouloir transformer le passé. Le ministère est sinistré. Il ne supportera plus la moindre perte d'emplois, sinon à le faire mourir sur place... Mais nous y reviendrons.

Les quatre rapports des groupes de travail

Ce rapport est un composite de 4 sous-rapports qui sont, ne le cachons pas, et peut être d'inégale facture, d'inégale qualité et d'inégal contenu.

Et même si ce n'est pas notre rôle, dans notre lecture, nous avons considéré que l'accessit revient au rapport du groupe 3 (sur les DRACs) qui est particulièrement clair et étoffé, factuel et qui établit un vrai bilan de la situation et dont les préconisations sont ancrées dans la réalité du quotidien de la vie des dracs.

Les rapports 1 et 4 sont bien construits et clairs dans leur rédaction.

En revanche nous lisons de manière très critique le rapport 2 tant sur la forme que sur le fond. C'est le cheveu sur la soupe, la mouche dans le lait.

Mais auparavant, quelques interrogations :

Les retours catégoriels déficients et les baisses, voire la suppression des primes, ont entraîné la paupérisation des catégories C et des fractions de la catégories B. De fait, la situation est grave.

Des rumeurs affirment que les personnes issues du secteur privé et recrutées en groupes 5 et 6, dès le début de la période RGPP, sont surpayées. Elles n'auraient d'autre mission que de "casser du fonctionnaire".

Par conséquent, nous souhaitons un bilan transparent sur la circulaire Albanel consacrée aux rémunérations. Il faut déterminer sereinement si effectivement les rémunérations des groupes 5 et 6 ont aspiré les crédits destinés à la redistribution. Il nous faut savoir ce qui a grevé la redistribution des retours catégoriels, le coût réel de l'application de cette circulaire. Il nous faut connaître également le détail des rémunérations des groupes 5 et 6 (moyenne de la rémunération rapportée au nombre d'agents du groupe, pourcentage de cette masse salariale comparée à la masse salariale totale de ce millier de contractuels sur les années 2009, 2010, 2011, 2012 pour chaque groupe), la plus haute et la plus basse rémunération de chaque groupe. De cette façon on pourrait éventuellement lever les soupçons qui pèsent sur ces personnes qui ont très activement participé à la mise en place de la RGPP au MCC.

Le rapport sur les chaînes hiérarchiques de l'administration centrale.

Nombreuses interrogations et demandes d'éclaircissements

Les remarques sur la forme, qui suivent, nous semblent en fait pointer le problème de fond de l'axe problématique du rapport 2 .

Jusqu'à la page 105 le rapport est, comme ailleurs, fluide, neutre et assez factuel.

A partir de la page 107 un changement de ton s'opère et le rapport devient extrêmement difficile à lire. Le style ainsi que certaines phrases apparaissent incompréhensibles. Les trop nombreuses notes de bas de page sont parfois plus longues que le texte lui-même.

Ces notes comportent elles-mêmes en leur sein des renvois. [A titre d'exemple : page 125, trois notes dans un paragraphe de huit lignes ; deux notes (la 105 et 107) renvoient à un autre chapitre].]

Cet aspect extrêmement saillant rend la structure même du rapport nébuleuse : on n'en perçoit pas le plan...

Le fond nous semble également critiquable. Ce rapport est le seul qui introduit son propos par un avertissement en prolégomènes. Cet avant-propos regorge de précautions oratoires. Pourquoi un avertissement ? Pourquoi tant de préventions ? Ces circonlocutions se révèlent parfois contradictoires avec le reste du document. Un seul exemple. Celui de la responsabilité du choix des dirigeants du SRH contre le document contestable de la DGME, fait cité dans la note 70 **page 112**. *Quid* de ce document ? Nous en demandons communication. Ces éléments nous éclaireraient peut-être sur l'affaire du passage d'un mode d'organisation à un autre, du passage du SPAS au SRH. Nous ne voyons pas la cohérence de cet exemple avec l'ensemble de la démonstration ; et nous restons sur notre faim.

On trouve dans ce rapport 2 un lexique et des formulations largement discutables. Sans compter le nombre de guillemets utilisés...

Que penser d'auteurs d'un texte qui parlent dès l'initiale de leur synthèse que "le présent rapport est la restitution sincère d'analyse" ?

Que c'eût pu être le contraire ? Mais ne se trouve-t-on pas confronté justement au fil des pages à un certain nombre de partis pris, ce dont les rapporteurs se défendent précisément dans les quatre dernières lignes de la **page 111** ? C'est l'ère du soupçon.

La **page 110** : y abondent des jugements de valeur sans doute injustes tant ils sont cinglants.

Reportons nous au **bas de la page 113**, à la mention : "n'est pas le seul vecteur". On ne comprend dès lors pas quels peuvent être les autres vecteurs. Pas d'explicitation, et c'est dommage. On trouverait peut-être par ce biais l'argumentaire nécessaire pour débrouiller l'écheveau des questions autour de la fameuse "armée mexicaine" dont parlent tant les agents de Centrale.

La question sempiternelle se pose de nouveau : qui a recruté, et pour quoi faire ? Certainement pas le service RH, qui ne peut définir la politique dans ce domaine de l'administration centrale du MCC. En réalité ... on ne comprend pas.

On avait par ailleurs vendu l'idée aux OS que le MCC était particulièrement déficitaire en cadres A et A+. Tout au moins proportionnellement aux autres ministères, et l'idée était donc de procéder à un rééquilibrage. Mais quelles sont les grandes lignes GPEC sur ce sujet ? Sommes-nous devant un nouveau fantasme ou une réalité invisible ?

Le rapport aborde également de graves défauts de *management* sans citer lesquels. La réponse est-elle dans la note 109 ?

Une question pour conclure : le non examen des missions du SRH semble être mis au débit des dirigeants de ce service. Mais qui est réellement capable de trouver une direction capable de se lancer dans l'entreprise risquée d'un examen sincère de ses missions ?

Quelle direction, dans le tsunami de la rgpp, où les ordonnances "feu vert" des CMPP se moquaient bien de l'organisation même des services et ne leur ont laissé aucune latitude pour manœuvrer ???

Comment faire peser sur des agents, et peu importe leur niveau, la responsabilité POLITIQUE de l'aberration même de la RGPP ??

Alors oui, la cible est facile, le service RH ex-SPAS c'est le service qui gère l'ensemble de tous les autres agents, le seul dont la mission est réellement transversale, verticale et ici carrément en porte-à-faux !

Mais ce sont aussi des agents de ce service public que le politique a choisi de démolir.

Au final de ce rapport-ci, l'impression qui domine est celle d'une chasse aux sorcières dans le service RH ou à tout le moins d'un rapport orienté, loin de l'attitude neutre attendue "d'enquêteurs" que sont les inspecteurs.

Et c'est aussi extrêmement contradictoire avec la mention de la page 85 sur le rôle prépondérant des représentants du politique à savoir le SG et le Cabinet... mais nous l'avons dit, tout change page 105.... Que s'est-il passé au tournant de la page 104 ? Qui a mis du poison dans l'encre ?

Nous ne sommes que lecteurs de cet épisode, un de plus, dans le feuilleton RGPP mais nous en sortons très dubitatifs car cela ne correspond absolument pas à la commande et ne permet en aucun cas de mesurer les effets de la RGPP sur la transformation des services du SPAS en SRH.

Allongement des chaînes hiérarchiques : l'armée mexicaine

En revanche, il semble clair, il faut bien quand même, que le rôle du cabinet et du SG dans l'allongement des chaînes hiérarchiques, et dans leur torsion, ait été prépondérants. ET là encore c'est bien le politique qui est en cause.

LA MAP : elle avoue ses intentions.

Pour ce qui est du politique, vous en êtes aujourd'hui, madame la ministre, la représentante.

Et vous portez donc, comme en leur temps vos prédécesseurs ont porté la RGPP, vous portez aujourd'hui la MAP.

Et ce qui nous inquiète aujourd'hui est ce qui nous a inquiété hier : certaines préconisations, l'introduction même du rapport (p.22) laisse entendre que la RGPP ce n'était pas si mal n'auraient été les butors qui l'ont menée...

Et hélas aujourd'hui, la MAP, petite sœur de la RGPP n'est pas une carte du tendre pour le fonctionnaire et le service public.

Et ce ne sont pas que les maladroites de langages ou d'abréviations, qui ne sont que *decorum*, c'est bien le fond de la pensée politique qui est inquiétante.

ET là, les tenants de la RGPP ont bien réussi leur coup : on considère désormais avec une vraie certitude, une forme de conviction que le fonctionnaire, le service public c'est cher et ça creuse la dette... Et madame Merkel n'aime pas la dette française.

Et M. Barroso non plus. Ils n'aiment ni notre dette ni notre service public, le service public "à la française" comme se plaisent à dire certains journalistes, comme si c'était une maladie honteuse. Mais loin d'être une gangrène, le service public "à la française" c'est un service rendu au public sur l'ensemble du territoire et selon des modalités qui essaient d'être égales, qui devraient être égales sinon identiques. Car au jour d'aujourd'hui, après le passage du cyclone RGPP, ce n'est plus vrai du tout.

Quand dans les campagnes on doit faire 100 km pour avoir accès à un musée ou une médiathèque ou une salle de spectacle, on n'est plus dans le traitement égalitaire.

Et ce n'est pas en refourguant toujours d'avantage de missions aux collectivités territoriales que cela changera : elles aussi sont exsangues et elles privilégient les ronds-points; les zac et autres lotissements sans vraiment penser à l'aménagement culturel... ce n'est plus à la mode, ça coûte cher et ça rapporte rien. L'antithèse du loto !

Dans ce cadre la MAP, même en prenant des gants et des précautions oratoires pour la présenter n'améliorera pas le quotidien de ce ministère.

Nous allons continuer dans une logique de réduction des coûts, et on l'a vu avec la RGPP, ça ne fonctionne pas - mais continuons dans cette direction, et cassons toujours un peu plus le service public culturel.

Si nous ne sortons pas d'une logique de "rentabilité" nous ne pourrons pas avancer vers le changement tant promis.

La culture n'est pas à vendre et on ne fera pas de bénéfices pécuniaires avec.

Si on pense bénéfices sociaux, moraux, de cohésion sociale, de lien social, de création d'emploi (et pas seulement d'avenir), on sera dans une logique sans doute dépensière aux yeux de Bercy (même l'achat d'un crayon est injustifiable) mais génératrice d'autre chose que la rengaine "faut diminuer les déficits" on pourra espérer sauver quelque chose du désastre rgppien.

Sur les frontons de nos mairies c'est liberté, égalité, fraternité qui est écrit, pas austérité, rigueur et MAP.